

DEPARTEMENT
VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT
ARGENTEUIL
CANTON
TAVERNY
COMMUNE
BESSANCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N°258/2025

Arrêté portant attribution de délégation de fonction à Monsieur Thomas DELECROIX – Conseiller Municipal

La Maire de Bessancourt,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18, conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2020 constatant l'installation de Monsieur Thomas DELECROIX en qualité de Conseiller municipal,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de donner délégation à Monsieur Thomas DELECROIX, Conseiller municipal,

ARRETE :

Article 1 : En application de l'article L2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Thomas DELECROIX, Conseiller municipal, est délégué aux jardins familiaux et partagés, aux espaces verts, au fleurissement et au vivant pour intervenir dans les domaines suivants :

- Mise en place d'une stratégie favorisant les jardins familiaux et partagés
- Suivi des études et des travaux d'aménagement des jardins familiaux et partagés
- Création d'une association de gestion de ces jardins familiaux et partagés
- Suivi de la gestion des espaces verts
- Mise en place du plan de fleurissement
- Suivi de la place des animaux dans la ville

Article 2 : Les délégations susvisées sont données sous la surveillance et la responsabilité de la Maire et sont révocables à tout moment. Monsieur Thomas DELECROIX rend compte à tout moment et sans délai de toutes les décisions prises dans le cadre des présentes délégations de fonctions.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière Principale

Notifié à l'intéressé, inséré dans le recueil des actes administratifs et affiché aux lieu et place ordinaires.

Fait à Bessancourt, le 6 octobre 2025

Nathalie DERVEAUX



Maire de Bessancourt

Notifié le : 10/10/2025.....

Signature de l'intéressé : 

Affiché le : 13/10/25.....

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy- Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.